



5^e état de situation

Φ

novembre 2023

Tel que prévu au *Plan d'action en développement durable 2020-2025*, vous trouverez ci-dessous le cinquième état de situation.

Nous en sommes à la 4^e année de sa mise en œuvre et nous sommes fiers de vous annoncer qu'il nous reste 5 actions à compléter dans la prochaine année.

Merci à tous pour votre collaboration.

- Réussite exceptionnelle : 100%
- Meilleure performance dans son secteur (de 70 à 99 %)
- On y est presque (de 40 à 69 %)
- Encore un peu de travail... et parfois même beaucoup (de 0 à 39 %)



AXE 1 : Améliorer la qualité de vie des employés

Réussite exceptionnelle

Actions	% terminé
Action 1.1 Former un comité interne dans le cadre du projet de transition vers les nouveaux milieux de travail	100 %
Action 1.2 Élaborer une politique en matière de télétravail pour réduire les besoins de transport et améliorer l'équilibre travail-vie personnelles des employés	100 %
Action 1.4 Implanter une approche de tolérance zéro sur les manquements à la civilité comme prévu à la planification stratégique 2020-2025	100 %

Meilleure performance dans son secteur

Action	% terminé
Action 1.3 Promouvoir les déplacements selon une hiérarchie écologique des transports	▲ 90 %



AXE 2 : Améliorer la gestion administrative de l'organisme

Réussite exceptionnelle

Actions	% terminé
Action 2.1 Sensibiliser les employés à l'utilisation des outils électroniques disponibles, réduisant ainsi l'impression de papier, notamment en offrant une formation sur les bonnes pratiques de gestion documentaire et de numérisation	100 %
Action 2.2 Poursuivre ses actions menant vers un tribunal sans papier et ainsi diminuer ses espaces de rangement, ce qui aura pour conséquence de permettre un environnement de travail plus ouvert	100 %
Action 2.3 Inclure dans sa Politique d'achat de biens et services la notion d'approvisionnement responsable et augmenter la proportion de ses acquisitions écoresponsables	100 %
Action 2.4 Mettre en place un programme d'achat de produits biodégradables et réduire l'achat de produits à contenants multiples	100 %
Action 2.5 Améliorer ses cuisines en offrant, notamment, des solutions pour une gestion plus écologique des déchets alimentaires et en proposant un service de café plus convivial et écologique	100 %
Action 2.6 Mettre en place une directive de réduction des matières résiduelles aux postes de travail afin de diminuer la taille des poubelles individuelles et d'augmenter le nombre de bacs à recyclage	100 %
Action 2.7 Promouvoir la réduction de l'utilisation de contenants et sacs à unique pour le lunch des employés	100 %
Action 2.8 Mettre en place une initiative visant à offrir les cartables et autres accessoires de bureau inutilisés après un certain temps à des écoles ou des organismes communautaires qui pourraient en avoir besoin	100 %



AXE 3 : Sensibiliser les participants au développement durable

Réussite exceptionnelle

Actions	% terminé
Action 3.1 Poursuivre le remboursement des dépenses de transport en fonction du moyen le plus économique, tout en mettant l'accent sur le moyen de transport le plus écologique, le cas échéant	100 %
Action 3.3 Évaluer la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies pour la tenue de certaines de ses activités, selon les règles de procédure actuellement en vigueur	100 %
Action 3.5 Se doter d'installations permettant le tri des matières résiduelles lors de la tenue d'événements ou lors de rencontres externes	▲ 100 %

Meilleure performance dans son secteur

Actions	% terminé
Action 3.2 Sensibiliser les participants à ses travaux à la hiérarchie écologique des transports pour leur déplacement	▲ 90 %
Action 3.4 Organiser des événements écoresponsables en mettant en place des mesures favorisant la réduction des déchets, la diminution de l'emploi des contenants à usage unique, le recyclage, le compostage et l'utilisation d'ustensiles et de vaisselle réutilisables	▲ 85 %



AXE 4 : Améliorer la sensibilisation, la formation et l'éducation

Réussite exceptionnelle

Action	% terminé
Action 4.2 Former et sensibiliser le personnel des ressources matérielles pour leur permettre de démystifier l'approvisionnement responsable et d'assurer une mise à niveau annuelle en cette matière	100 %

Meilleure performance dans son secteur

Actions	% terminé
Action 4.1 Mettre en œuvre des activités de sensibilisation, de formation et d'éducation contribuant à la réalisation du Plan d'action en développement durable 2020-2025	▲ 88 %
Action 4.3 Produire un état de situation régulier de ses actions en matière de développement durable pour maintenir une mobilisation constante de ses employés	▲ 80 %

Conclusion

Vous avez pris connaissance du dernier état de situation du *Plan d'action en développement durable 2020-2025* de la Régie et nous vous en remercions.

Le constat est le suivant : 100 % des actions de l'axe 2 ont été menées à terme ! Mais ce n'est pas fini. Nous sommes maintenant dans nos nouveaux locaux, concentrons nos 5 dernières actions sur les objectifs que nous nous sommes fixés.

On continue notre bon travail.

Le comité de développement durable.